



# L' AFD la biodiversité et le climat à Madagascar



**33 projets**  
de protection de la  
biodiversité et de lutte contre  
le changement climatique

**97M€**  
engagés actuellement en faveur  
de la biodiversité et du climat

**14**  
aires protégées accompagnées  
directement

Madagascar fait partie des zones les plus riches de la planète en termes de biodiversité : 80% des espèces terrestres et aquatiques de la Grande Ile y sont endémiques. Ce capital naturel unique au monde est pourtant menacé par la déforestation, la surpêche, l'extrême pauvreté et les dérèglements climatiques.

La conservation des ressources naturelles et la résilience des écosystèmes et des sociétés au changement climatique constituent les principaux axes d'intervention de l'AFD à Madagascar et dans la région océan Indien, avec la volonté de concilier les enjeux de la protection et de développement économique des communautés locales.

# Notre action à Madagascar

1

## Renforcer la gestion et la gouvernance des aires protégées

En 50 ans, Madagascar a perdu **près de la moitié de ses forêts** et se situe à la 4<sup>ème</sup> place du classement mondial en perte de couverture arborée. L'extension continue des exploitations agricoles, l'activité minière, le pillage des ressources forestières et l'usage du bois de chauffe mettent en péril cet écosystème. Conscients de l'exceptionnelle richesse de leur territoire et des enjeux de protection, les autorités malgaches se sont engagées en 2003 à **tripler la surface des aires protégées existantes**. La Grande Ile compte aujourd'hui 126 aires protégées couvrant une superficie de plus de 7 millions d'hectares et représentant 13% de son territoire.

L'appui au développement des territoires ruraux et la valorisation de la biodiversité constitue l'un des axes majeurs de l'action de l'AFD à Madagascar. Elle accompagne en direct les gestionnaires de **14 aires protégées** dans leur effort de structuration et de pérennisation et contribue au capital de la **Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité à Madagascar**, qui soutient quant à elle **48 aires protégées**. En parallèle, l'AFD soutient **les actions de reboisement et de sensibilisation des communautés** sur les enjeux de la déforestation.

3

## Appuyer les efforts nationaux dans la lutte contre le changement climatique et ses effets

La population malgache est la première victime des effets néfastes du changement climatique et des catastrophes naturelles qui en découlent : **l'activité cyclonique s'intensifie, les inondations se multiplient, les sécheresses et le déficit pluviométrique s'accroissent** d'année en année, avec un impact considérable sur les cultures, la végétation et les infrastructures du pays.

L'AFD appuie à ce titre le **Bureau National de Coordination des Changements Climatiques** de Madagascar, mais également les **services nationaux de météorologie** dans ses missions de prévision des événements climatiques extrêmes, de **planification et d'adaptation (mise en place d'alertes précoces...)**. Soucieux de freiner l'érosion côtière et limiter les risques de submersion qui affectent les villes, l'AFD finance **l'aménagement intégré du littoral côtier et la restauration** des services de protection offerts par les écosystèmes côtiers dont font partie les récifs coralliens.

2

## Accompagner les acteurs locaux dans la gestion durable de leur territoire

Les réseaux locaux de gestion et de conservation sont des acteurs essentiels aux actions de préservation de la biodiversité terrestre, forestière et marine. L'AFD accompagne les responsables régionaux et communaux dans la **protection des paysages forestiers**. Les membres des communautés de base, utilisateurs mais également défenseurs de la forêt, les associations locales des usagers de l'eau, les collectivités territoriales et les organisations de la société civile figurent parmi les bénéficiaires des projets financés par l'AFD.

Grâce aux formations prodiguées, ces acteurs et bénéficiaires des projets développent leurs compétences dans la **gestion des ressources en eau, la conservation des forêts et des écosystèmes côtiers et marins, ou encore la gestion des feux de brousse et l'agroforesterie**. L'administration régionale, les maires et leurs équipes sont appuyés dans la mise en place des schémas d'aménagement du territoire.

L'AFD promeut ainsi une **gouvernance partagée et la participation de la société civile dans la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles** au bénéfice du développement local, notamment au sein des petits territoires insulaires du nord de Madagascar.

4

## Valoriser la logique de partenariat dans l'océan Indien

**Madagascar et les îles de l'océan Indien constituent l'un des 34 points chauds de biodiversité**. L'ensemble des Etats de l'océan Indien sont signataires de la Convention sur la Diversité Biologique dont l'objectif est de développer des stratégies nationales pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

Avec **6 projets régionaux dédiés** à la préservation et à la valorisation de la biodiversité, l'AFD promeut un **dialogue régional et des actions concertées** afin de faire circuler parmi ces pays et leur population les connaissances et les pratiques innovantes. La Commission de l'océan Indien (COI), Cap Business Océan Indien et les organisations de la société civile sont étroitement associés à ce **travail de concertation pluri-acteurs**. Le Groupe AFD, rejoint récemment par Expertise France, contribue à fédérer à Madagascar et dans l'océan Indien un réseau de gestionnaire d'aires protégées, de chercheurs, d'experts, d'entreprises et d'associations engagés pour freiner l'érosion de la biodiversité.